

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	15X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓					

LETTRE APOSTOLIQUE

DE

NOTRE SAINT-PERE LE PAPE LEON XIII

Pour instituer à Athènes un séminaire de
clerics catholiques

LE 1^{er} septembre dernier, les évêques latins de la Grèce écrivirent à Léon XIII une lettre collective sur les conditions de leur clergé. Ils demandaient au Pape d'approuver et d'encourager l'ouverture aux clerics catholiques grecs de rite latin d'un institut supérieur d'humanités classiques fondé à Athènes sous le nom de collège Léonin. Ils y voyaient le moyen d'augmenter le prestige de leurs prêtres.

C'est à cette démarche de l'épiscopat latin de Grèce que le Souverain Pontife a répondu à la date du 20 novembre par une lettre latine dont nous donnons aujourd'hui la traduction française officielle :

A Nos vénérables Frères de l'Eglise latine en Grèce.

LÉON XIII, PAPE,

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

La Grèce, phare de la civilisation antique et mère de tous les arts, après tant de revers et de si étranges vicissitudes de la fortune, n'a point vieilli dans la mémoire et l'administration des hommes ; il

n'est au contraire, homme si inculte que n'émeuve le souvenir de sa grandeur et de ses gloires. En notre âme certes, la race grecque trouve ce souvenir mêlé d'admiration, mais aussi une affection véritable, déjà ancienne. Dès l'adolescence, Nous avons appris à admirer les lettres ioniennes et attiques, et surtout cette recherche du vrai, où les princes de vos philosophes allèrent si loin, qu'il ne semble pas que l'esprit humain eût pu, avec ses seules lumières, s'y porter plus avant. L'estime où Nous tenons la philosophie grecque ressort assez de Notre zèle et de la multiplicité de Nos efforts, pour restaurer et mettre en honneur, du haut de cette chaire pontificale, la philosophie du docteur Angélique. Car, et ce n'est que justice, il revient bonne part de la gloire des hommes doctes aux maîtres qui guidèrent leurs pas vers la science : aussi conviendrait-on que ç'a été du même coup honorer votre Aristote, que de glorifier, comme Nous l'avons fait, saint Thomas d'Aquin, entre les plus grands de ses disciples, on peut le dire sans témérité, le plus illustre. — Que si Nous venons à parler des choses chrétiennes, les formes que le culte a revêtues en Grèce n'ont jamais fait que Nous agréer : dans ces cérémonies et ces rites religieux, que la Grèce conserve jalousement, comme un héritage des ancêtres, Nous avons toujours aimé à vénérer un reflet des coutumes antiques et une heureuse alliance de variété et de grandeur. Et parce qu'il est juste et expédient que ces rites soient inviolablement et intégralement main-

tendus, à cet effet, Nous avons ramené à son institution et sa forme primitives le collège urbain des séminaristes de rite grec, placé sous le vocable du grand Athanase. Dans le même esprit, autant de Pères et de Docteurs que la Grèce en a produits, — et combien Dieu lui en fait produire, et de grands ! — ont toujours eu de Notre part une vénération méritée, qui n'a cessé, n'en doutez pas, de croître avec l'âge. Pourquoi Nous a-t-il plu, à peine élevé, on peut dire, au Pontificat, de placer Cyrille et Méthode dans une plus vive lumière et à un plus haut faite ? Nous avons voulu, guidé par Notre piété, que plus de clarté sur leurs vertus et leurs bienfaits rayonnât d'Orient en Occident, et que des hommes qui avaient si bien mérité de tout le nom catholique reçussent de la catholicité entière un culte plus auguste.

Et ne pensez pas que le souvenir Nous soit moins agréable de ceux, entre Nos prédécesseurs, qui furent de votre pays et de votre race. Au contraire, Nous Nous sentons merveilleusement incliné vers eux ; et il n'est pas rare que Nous Nous redisions avec quelle sagesse ils ont soutenu et développé l'Eglise, en des temps où, parmi des traverses sans nombre, sa route était si âpre ; avec quel courage, la plupart d'entre eux, tels qu'Anaclet, Télesphore, Hygin, couronnèrent la gloire de leurs travaux par celle du martyr. Toutefois, il faut bien le confesser, il ne Nous arrive guère de Nous remémorer ces Pontifes d'origine grecque, sans que Notre cœur ne soupire, attristé et plein de désir,

après une chose bien précieuse, qui périt misérablement par les faiblesses d'un autre âge : Nous voulons dire cette union qui embrassait, sans ombre de dissidence, Grecs et Latins, alors qu'on allait, dans la patrie de Socrate et de Platon, chercher des hommes pour le Pontificat. L'on eût gardé une participation commune à des grands et de nombreux bienfaits, si l'on eût gardé la concorde.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas se laisser abattre par le souvenir du passé, mais s'exciter à une salutaire vigilance et à de fructueux labeurs. Vous, vénérables frères, continuez de remplir votre charge, comme vous le faites, avec une sainte industrie : que par votre œuvre, quiconque obéit à votre juridiction ait un sentiment chaque jour plus intime de ce que la profession catholique exige de lui, et apprenne de votre exemple à unir avec l'affection due à la patrie l'amour et le zèle pour notre foi sainte. Quant à Nous, Nous mettrons à défendre, à soutenir, à affermir chez vous les intérêts catholiques toute l'activité et tout le zèle dont Nous sommes capable. Dans ces sentiments et sous cette inspiration, convaincu que les mœurs, la civilisation et le nom catholique lui-même n'ont qu'à gagner aux progrès de l'esprit et à la culture des lettres, Nous sommes efforcé de contribuer dans une certaine mesure à la formation intellectuelle de votre jeunesse : témoin ce collège fondé à Athènes, il y a quelques années, où toute facilité est offerte aux jeunes gens catholiques de s'appliquer à l'étude des lettres, et

surtout de s'initier à cette langue, qui, maniée par Homère et Démosthènes, en a reçu tant d'éclat. Et voici que vos lettres collectives du 9 septembre suggèrent l'établissement d'une institution analogue en faveur des jeunes clercs. Nous adoptons vos vues : Nous estimons en effet très utile et très opportun que cette école littéraire d'Athènes, dont Nous avons parlé, accueille aussi des étudiants catholiques, avec le but de s'y livrer à l'étude des hautes humanités, et sous la loi de n'aborder ni théologie ni philosophie, qu'ils ne soient auparavant profondément pénétrés de la langue et de la littérature de leur pays, dans sa capitale même. De là dériveront, on n'en peut douter, et plus de lustre à leur profession et plus d'efficacité à leur ministère. Nous avons donc embrassé volontiers le projet, présenté par vous, d'établir dans l'édifice même du collège susdit un séminaire pour les jeunes clercs de rite latin et de race grecque, sans en exclure d'ailleurs les autres Orientaux parlant le grec. Nous Nous réservons de tracer dans des Lettres spéciales toute l'organisation et toute l'économie de cet institut.

Au surplus, si vous regardez quelque peu en arrière, vous trouverez les mêmes sentiments chez les Pontifes antérieurs ; et vous constaterez qu'il n'est sorte de bons offices qu'ils ne vous aient rendus, dès qu'ils les jugeaient de quelque profit à votre nation et dans les limites de leur pouvoir. L'histoire atteste, par exemple, que dans cette alliance des princes chrétiens que couronnèrent les magnifiques

triomphes de Lépante, Pie V avait en vue, non seulement la défense de l'Italie, mais encore la délivrance de toute la Grèce. Tant les intérêts publics et le salut de votre pays étaient à cœur à ce saint Pontife ! Ses espérances et ses efforts furent trompés, il est vrai : mais il avait conçu là un dessein magnanime, respirant la plus ardente charité, et il ne tint pas à lui qu'il n'aboutît. A une époque beaucoup plus récente quand vos pères luttaient contre la domination étrangère, quand ils poursuivaient les armes à la main la revendication de leurs droits, à combien d'émigrés, fugitifs de leur patrie, les cités romaines ne prêtèrent pas un asile assuré ! Impossible de les accueillir plus libéralement que ne fit Pie VII : non content d'ordonner que la frontière de ses Etats leur restât ouverte, il mit à leur service toute la mesure de secours et de ressources qui lui était permise.

Nous n'avons d'autre motif d'évoquer ici ces souvenirs, que de mettre en relief le vrai caractère et les vraies visées du Pontificat romain. Ces préjugés, que de regrettables conjonctures ont eu autrefois le triste pouvoir d'enraciner dans les esprits, pourquoi donc, avec le secours de Dieu, ne céderaient-ils pas insensiblement devant la vérité ? Quiconque regardera les choses équitablement et d'un œil serein comprendra sans peine que les nations d'Orient n'ont rien à appréhender d'une réconciliation avec l'Eglise romaine ; que la Grèce, en particulier, loin d'y rien perdre ni de sa dignité, ni de son nom, ni de ses titres de gloire, y

puiserait plutôt un regain de force et un nouveau lustre. Qu'a-t-il manqué à la prospérité publique pendant la période Constantinienne ? Qu'ont laissé à désirer les temps d'Athanase et de Chrysostôme ? Temps heureux où le pouvoir du Pontife romain était sacré à tous, où l'Orient aussi bien que l'Occident, unis dans les mêmes sentiments et la même profession, lui obéissaient comme au légitime successeur de saint Pierre, et, conséquence nécessaire, comme au chef souverain et au législateur suprême de la chrétienté.

En attendant, et c'est tout ce que Nous pouvons et devons faire, Nous continuerons de recommander votre nation au commun Sauveur des hommes, Jésus-Christ, et non vainement, Nous en avons la confiance, grâce à l'intercession de la Vierge Mère de Dieu, que les Grecs honorent d'un culte particulier, et qu'ils ont coutume d'invoquer sous ce nom si gracieux et si vrai de *Toute Sainte*.

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre bienveillance, vénérables frères, Nous vous accordons très affectueusement, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction dans le Seigneur.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 20 novembre de l'année 1901, de Notre Pontificat la vingt-quatrième.

LÉON XIII, PAPE.

**De Sanctissimæ Eucharistiæ
specierum genuinitate et conservatione curanda
ad Revmos DD. locorum Ordinarios**

Illme ac Rme Domine,

Pluries et variis ex locis Supremæ huic Congregationi S. Officii dubia proposita sunt circa materiam (panem et vinum) SSmi Eucharistici Sacramenti. Cum enim inhonestorum quorundam mercatorum eo iam malitia pervenerit, ut farinas triticeas aliarum tum vegetalium tum etiam mineralium substantiarum admixtione adulterare, vinaque vel ex toto vel ex parte haud ex genimine vitis conficere passim non vereantur, cumque non raro difficile admodum sit, vel ipsis chemicis peritis huiusmodi fraudes agnoscere; non immerito dubitatum est, num ad licitam, imo et validam consecrationem farinæ vel hostiæ vinaque quæ sunt in commercio, tuto adhiberi valeant.

Cum res, ut patet, maximi sit momenti et, ceterum, de farinarum vinorumque frequentibus adulterationibus dubitari nequeat; Emi DD. Cardinales una mecum Inquisitores Generales pastorem Rmorum DD. Ordinarios sollicitudinem excitandam censuerunt ut, accuratis institutis investigationibus, si quos abusus irrepsisse compererint, funditus convellere satagant, ac diligenter caveant ne quid in posterum in propriis ditionibus fiat quod a latis nedum circa naturam sed

et circa conservationem Sacrarum Specierum dispositionibus, quæ a probatis auctoribus traduntur quæque præsertim in Rubricis Missali Romano præpositis continentur, quomodocumque sit absonum. Quoties vero de venalium farinarum vel hostiarum vinorumque genuinitate rationabile adsit dubium, Sacerdotes sibi subditos ad eorum usu in conficiendo SSmo Altaris Sacramento omnino prohibeant, eosque practicam rationem doceant genuinam materiam sibi comparandi. Quod demum, spectat ad Missas dubia materia antehac forte celebratas, ad S. Congregationem recurrant.

Quæ quidem omnia dum, ut mei muneris est, cum Ampl. Tua communico, libenter occasionem nactus, fausta quæque ac felicia Tibi precor a Domino.

Datum Romæ ex S. O. die 30 Aug. 1901.

L. M. card. PAROCCHI.

CONSULTATION LITURGIQUE

(Pour la *Revue Ecclésiastique*)

Oraison

Omission d'une conclusion

QUESTION. — Comment doit-on terminer, de Noël à la Purification, l'oraison de l'*Alma Redemptoris Mater*? Est-ce par les mots *tuum. Amen* comme au bréviaire? Il me semble que ce doit être plutôt par la conclusion *Qui tecum vivit et regnat...* qu'à cette oraison à la fête

de la Circoncision. Autrement cette oraison manquerait de conclusion, ce dont je ne connais aucun exemple. D'ailleurs notre Antiphonaire ne met pas le mot *Amen* à la suite de cette oraison, laissant voir par là qu'elle n'est pas terminée et que les mots *Qui tecum...* sont sous-entendus. Qu'en pense la *Revue ecclésiastique* ?

N. A.

RÉPONSE. — La conclusion des oraisons de l'office, de la messe et des autres cérémonies tant liturgiques qu'extra liturgiques est loin d'être arbitraire ; elle est au contraire soumise à des règles bien fixes. Pour plus de clarté rappelons quelques principes qui régissent cette réponse.

I. — La plupart des oraisons s'adressent à Dieu le Père, quelques-unes à la seconde personne de la Sainte-Trinité, mais aucune au saint-Esprit.

Celles qui s'adressent à Dieu le Père (dont le mot *Deus* ou *Dominus* du commencement désigne la première personne en Dieu) peuvent avoir l'une ou l'autre des conclusions suivantes. La plus fréquente est *Per (eumdem) Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum qui tecum vivit et regnat in unitate (ejusdem) Spiritus sancti Deus, per omnia... Amen*. La seconde conclusion est *Qui tecum vivit et regnat in unitate (ejusdem) Spiritus sancti Deus, per omnis... Amen* qui s'emploie lorsqu'il est fait mention de Dieu le Fils à la fin de l'oraison. C'est la seconde partie de l'autre conclusion *Per Dominum...* dont le commencement est omis en vertu du troisième principe donné ci-dessous.

On ajoute le mot *eumdem* dans la première de ces

conclusions, ainsi que dans la courte donnée plus loin, chaque fois que Dieu le Fils est mentionné au commencement ou au milieu de l'oraison par les mots « Fils, Sauveur, Verbe, etc. » Le mot *ejusdem* se dit dans toute conclusion, lorsqu'il est fait allusion, même sans qu'il soit nommé, au saint Esprit, dans une partie quelconque de l'oraison.

L'oraison adressée à la seconde personne en Dieu (dont le mot *Deus* ou *Dominus* du début désigne Jésus-Christ) se termine par les mots *Qui vivis et regnas cum Deo Patre in unitate (ejusdem) Spiritus sancti Deus, per omnia... Amen*. Telles sont les conclusions longues. (*Rubricæ generales Breviarii* tit XXX, no 4 et *Rubricæ generales Missalis* tit. IX, no 7.)

II. — Toutes les oraisons de l'office, de la messe et quelques-unes des autres livres liturgiques ont la conclusion longue *Per (eumdem) Dominum...* Mais la plupart des autres oraisons ont la conclusion courte (que les rubriques appellent *brevior* par opposition aux deux autres qu'elles nomment *longior*) ; elles n'appartiennent ni à l'office ni à la messe. C'est ainsi qu'on se sert de la petite conclusion à l'aspersion de l'eau, le dimanche, à l'absoute, à l'antienne finale des Complies, au *Veni, Creator*, au *Te Deum*, à la procession du rosaire, à la bénédiction du saint Sacrement, etc. Cette conclusion se lit *Per (eumdem) Christum Dominum nostrum. Amen*, lorsque l'oraison s'adresse à Dieu le Père, ou *Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen*, lorsqu'elle

a Jésus-Christ pour objet. On sait que les oraisons qui ont la conclusion longue se chantent en dehors de l'office et de la messe (par exemple celles qui terminent les prières le premier et le troisième jour des quarante-heures) sans aucune inflexion. Au contraire celles qui se terminent par la petite conclusion, se chantent avec la seule inflexion d'une tierce mineure (de do à la ou de fa à ré) qu'on répète à la fin de la conclusion. (Voir l'*Ordo... Provinc. Marianopolit.* 1902, p. XVI.)

III. — En vertu de la règle formulée par les rubricistes et fondée sur diverses prescriptions des livres liturgiques, *ne bis fiat de eodem (officio) in eodem (officio)*, on change quelquefois une antienne, un verset, une oraison, à l'office (*Rubricæ generales Breviarii* tit. IX no 8), ou à la messe (*Rubricæ generales Missalis* tit. VIII, no 8). D'autres fois, dans l'impossibilité de faire ce changement, on est forcé d'omettre une mémoire, comme il arrive parfois aux suffrages. (*Rubricæ generales Breviarii* tit. VIII, no 3 et tit. XXXV, no 2.)

Appliquons maintenant au cas proposé ces règles précises et obligatoires. La solution en sera facile et courte.

En transportant l'oraison *Deus, qui salutis æternæ...* de la fête de la Circoncision à l'antienne *Almæ Redemptoris Mater...* qu'on récite ou chante à la suite de l'office, de Noël à la Purification, il fallait changer la grande conclusion pour la petite correspondante qui ici devrait être *Per eundem Christum Dominum nostrum.*

Amen, vu que cette oraison s'adresse à Dieu le Père avec mention de Dieu le Fils.

Mais ces mots viennent d'être récités à la fin de l'oraison même (*suscipere Dominum n. J. C. Filium t.*), on ne peut les répéter dans la conclusion. D'autre part on ne peut prendre d'autre conclusion puisque c'est la seule qui convienne au texte de l'oraison. Quelle autre alternative se présentait que de retrancher la conclusion comme déjà exprimée dans la fin de l'oraison ? C'est ce qu'on a fait. Aucune rubrique spéciale, il est vrai, n'indiquait cette solution, mais le *Breviarium* ne l'exprime-t-il pas suffisamment, à Complies, en ajoutant *Amen*, aux derniers mots de l'oraison (*Filium tuum*), et en omettant complètement la conclusion ? D'ailleurs les principes rappelés plus haut font bien voir que cette disposition n'est pas le résultat d'une erreur de composition ni de typographie, mais volontaire de la part des éditeurs ; il faut donc s'y conformer.

On voit par cette réponse qu'il ne faut pas tenir compte de l'omission du mot *Amen* dans notre *Antiphonarium*, c'est sans doute par inadvertance qu'il manque. On trouve d'ailleurs ce mot dans le *Vesperale Romanum* de Pustet, abrégé de son *Antiphonarium* seule édition officielle, ainsi que dans le *Vespéral* du diocèse de Québec.

Ajoutons que le liturgiste de l'*Ami du clergé*, vol. XI (1889), p. 364 fait sur ce cas la remarque que toutes les éditions de *Breviarium* qu'il a pu voir « romaines, françaises, allemandes, belges, etc. sont uniformes » sur ce point et terminent l'oraison en question par les mots *Filium tuum*.

J. S.

LA LUTTE CONTRE L'ÉGLISE

Déclaration de l'épiscopat autrichien

Les attaques contre l'Église. — La campagne d'apostasie. — L'Autriche menacée. — Devoirs du catholique. — Le devoir politique et électoral. — Le devoir social par la charité et la justice.

(De *La Croix*)

LA campagne d'apostasie religieuse et de haute trahison entreprise il y a trois ans par le parti prusso-protestant a été flétrie au printemps dernier par l'archiduc François-Ferdinand, dont les déclarations eurent un retentissement européen. Tout récemment, le prince de Liechtenstein révélait que ce parti avait déjà reçu plus de 10 millions de l'Allemagne pour préparer la rébellion, et il exhortait les Autrichiens fidèles à se tenir prêts pour la crise finale qui n'est plus éloignée. Un nouvel avertissement vient d'être donné au catholicisme et à l'Autriche par l'épiscopat autrichien.

Réunis à Vienne ce mois-ci, 31 archevêques et évêques ont adressé aux fidèles de tous les diocèses d'Autriche une Lettre pastorale collective remarquable par l'oppo-

tunité de ses hauts enseignements, par la clairvoyance de son patriotisme et l'exemplaire fermeté de son langage vraiment épiscopal.

*
* * *

Après avoir recommandé aux fidèles l'éducation de la jeunesse, l'amour du prochain, l'attachement à la foi et au Souverain Pontife, l'épiscopat autrichien rappelle qu'en tout temps, sans qu'aucun siècle soit excepté, les ennemis du Christ ont attaqué le Pape et essayé de frapper le pasteur pour disperser le troupeau. Le même effort se manifeste aujourd'hui une fois de plus.

« Dans notre chère patrie d'Autriche, dit la lettre pastorale, nous assistons au triste spectacle du même combat repris sous une forme nouvelle particulièrement odieuse. Le cri de : *Rompons avec Rome !* a été poussé et il a trouvé de l'écho. Tout catholique sait que cette invitation à rompre avec Rome, centre de l'unité chrétienne, met en péril le salut éternel de son âme. Rompre avec Rome c'est rompre avec Pierre ; c'est rompre avec l'Eglise catholique que Jésus-Christ Notre-Seigneur a établie sur le rocher de Pierre ; c'est rompre avec Jésus-Christ qui a institué Pierre son Vicaire et représentant sur la terre ; c'est rompre avec Dieu, car Jésus-Christ est le Fils de Dieu fait homme, et selon la parole mémorable de saint Cyprien, évêque de Carthage et martyr, celui-là ne peut pas avoir Dieu pour père qui ne reconnaît pas l'Eglise pour sa mère.

« Pénétrés du sentiment de nos devoirs et responsabilités de pasteurs, et animés par l'amour de notre patrie autrichienne ainsi que de notre monarchie, nous avons veillé continuellement à écarter de notre troupeau spirituel le danger annoncé par ce cri néfaste.

« Prenant donc en sérieuse considération la nécessité d'éloigner les périls menaçant votre bien temporel et céleste, nous avons dès le début porté notre attention, dans nos délibérations communes, sur les agissements condamnables des promoteurs du mouvement contre Rome ; sur la base de nos décisions communes, chaque premier pasteur se réglant sur la situation particulière de son diocèse, avait à éclairer et prémunir ses fidèles à l'égard de cette campagne dirigée contre l'Eglise catholique, contre notre auguste dynastie et notre patrie l'Autriche. De plus, nous avons donné là où il y avait lieu les avertissements voulus touchant ces monœuvres ténébreuses.

« Mais puisque ces agissements hostiles à l'Eglise et au pays ne cessent pas, nous nous voyons forcés en tant qu'évêques autrichiens, pour la défense des âmes des fidèles et pour le bien de notre patrie, de faire entendre hautement notre voix devant Dieu et devant nos diocésains.

* * *

« Si nous considérons et l'origine et le but de cette indigne campagne, et les moyens employés, nous voyons que partout on combat notre sainte Eglise catholique

par la calomnie. Mais ce n'est pas seulement dans un but religieux que les promoteurs de ce mouvement essayent de représenter l'Eglise comme une ennemie du développement national des peuples : leur but est aussi politique...

« Dans leur audace sans limites, ils l'ont fait connaître publiquement. L'Autriche, disent-ils, n'a d'avenir que si elle secoue le joug du catholicisme. Leur véritable objectif est la destruction de cet empire des Habsbourg. Car dans le passé l'Autriche a accompli ses plus glorieux exploits quand ses peuples étaient fidèlement attachés à leur foi, et que les souverains de notre glorieuse dynastie exposaient leurs biens et leur sang pour l'Eglise catholique. De même que les ennemis de l'Eglise ont toujours regardé avec haine la glorieuse histoire de l'Autriche, pareillement ces ennemis d'aujourd'hui sont conduits par la pensée d'affaiblir et de démembrer l'Autriche. »

*
* *

Passant ensuite à l'énumération des devoirs les plus pressants du catholique, l'épiscopat autrichien insiste sur la charité chrétienne qui unit tous les hommes, et sur le précepte de l'amour des ennemis, précepte qui n'interdit pas de combattre les idées néfastes à la foi et la patrie. Le véhicule de ces idées est la mauvaise presse. « C'est pourquoi, dit la Lettre pastorale, que votre maison et votre foyer soient vigoureusement fermés aux journaux mauvais ; c'est pourquoi aussi, par

tout où se tiennent des réunions publiques où la foi est attaquée, ainsi que la fidélité à la patrie, opposez vos discours, vos réunions, vos manifestations publiques en faveur de la vérité.

« Comme citoyens autrichiens, vous avez un devoir, depuis que l'octroi de la Constitution par Sa Majesté l'empereur vous a appelés à participer à la direction de la chose publique, ce devoir, nous le rappelons à tous les électeurs, est d'envoyer dans les corps représentatifs des hommes déterminés à agir sur la législation et la vie sociale dans le sens chrétien, et c'est un devoir de conscience.

« Au nom de Jésus-Christ qui accorde ou refuse l'entrée dans le Ciel selon les œuvres de miséricorde accomplies, nous vous exhortons à contribuer à la solution de la question sociale en pratiquant la charité selon l'esprit chrétien, chacun suivant ses moyens. Pratiquez-la dans les associations que l'Eglise a créées ou recommandées et qui sont connues sous les noms de Saint-Vincent de Paul, de Sainte Elisabeth, de Saint-Philippe de Néri, de Saint-François Régis et d'autres saints.

« Ne perdez pas de vue les dangers de l'époque, dangers nés de la transformation des moyens de production et de circulation des choses. L'ouvrier et l'artisan, opprimés par le travail, succombent facilement au mécontentement quand la foi n'élève plus leur regard en haut. Des milliers de séducteurs les enveloppent de promesses illusoires et d'espérances

irréalisables. Méditez donc la magnifique exhortation dans laquelle Notre Saint-Père le pape Léon XIII montre aux classes ouvrières le chemin par lequel elles arriveront à la sauvegarde de leurs droits et de leurs intérêts terrestres, non point en renversant violemment ce qui est, mais en s'abandonnant à la main de leur Mère l'Eglise, qui prescrit également leurs devoirs aux patrons et aux ouvriers. »

LES FOUILLES A SAINTE-AGNES

 N vient de faire à la basilique de Sainte-Agnès hors les murs d'intéressantes fouilles qui ont mis en lumière tout un coin inconnu du cimetière qui entoure la basilique.

L'exploration de ce cimetière est toute récente, car les premiers coups de pioche ont été donnés vers 1874, et quand on pénétra dans les premières galeries, on les trouva remplies de terre où s'étaient infiltrée l'eau, ce qui en faisait un ensemble assez tenace qui a sauvé cette catacombe de la dévastation en décourageant les pillards. Le cimetière s'étendait tout autour de la basilique dans quatre directions principales, mais les galeries étaient brusquement arrêtées par les parois de l'abside que construisit Honorius Ier. Or, on sait que les chrétiens aimaient anciennement à reposer le plus près possible de la tombe des saints martyrs, et il était

probable que ces galeries se continuaient sous le pavé de l'abside. Le Cardinal Kopp, titulaire de cette basilique, donna, non seulement l'autorisation de faire des fouilles, mais en fit une grande partie des frais. Elles commencèrent en octobre, et le R. P. Augusto Bacci, un des chanoines réguliers à qui est confiée cette basilique, s'en occupa. Les fouilles ont donné des résultats qui ont complètement confirmé l'espoir dans lequel elles avaient été entreprises.

On a retrouvé, dans l'abside des *formæ* ou tombes, quelqu'un revêtues de marbres rares chevauchant les unes sur les autres pour approcher davantage du corps de la Sainte. Allant encore plus bas, on est tombé sur une galerie cimitérielle complètement inexplorée, et où, par les inscriptions des tombes, on reconnaît qu'elle a été creusée au milieu du IV^e siècle. Puis on a pu isoler un énorme massif de tuf vierge qui supporte le maître-autel de la basilique. Ce massif, taillée en forme de dé, mesure 8 mètres de longueur sur 6 de large, et, d'après la tradition, ce serait dans son centre que devrait être le tombeau de sainte Agnès.

On sait que les chrétiens laissaient toujours le corps des martyrs au lieu où l'avait déposé la piété des fidèles et se bornaient à construire une église sur leur tombe. A Sainte-Agnès, on avait isolé la partie de la catacombe où avait été ensevelie la martyre pour en faire le support du maître-autel. Quand Paul V construisit, au commencement du XVII^e siècle, l'autel que l'on voit encore, il fit creuser dans ce massif, et tomba

sur une sorte de *cella* où se trouvait le corps de la Sainte. Il prit ces ossements vénérés et les enferma dans une châsse d'argent ciselé qu'il déposa au même endroit.

Il s'agirait maintenant de couronner ces fouilles, et il est à espérer que le cardinal Kopp ne s'arrêtera pas en si beau chemin, mais donnera un nouveau lustre à son titre cardinalice en faisant faire la recherche et l'invention du corps de cette illustre martyre. Et qui sait alors si le cardinal ne voudra pas faire pour la titulaire de sa basilique ce que le cardinal Rampolla a fait pour sainte Cécile, et laisser comme témoignage de sa munificence la crypte de Sainte-Agnès.

DON GIUSEPPE.

LES JOURNALISTES CATHOLIQUES BELGES

L'ASSOCIATION des journalistes catholiques belges a tenu son assemblée générale statuaire. Au début de la réunion, M. Guillaume Verspeyen, président, a donné lecture d'une lettre du Saint-Père, reçue par l'intermédiaire de S. Exc. le nonce apostolique, Mgr Granito di Belmonte, et apportant à l'association, avec une nouvelle approbation du Pape, l'annonce d'un don de mille francs en faveur de la caisse de retraites. Voici la traduction de ce document :

A Notre cher fils le comte Guil. Verspeyen, Gand.

LÉON XIII, PAPE

Cher fils, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons déjà approuvé et loué les journalistes

catholiques belges d'avoir fondé leur association dans le but de défendre plus efficacement la vérité. Plus est étroite, en effet, l'union des forces et des cœurs, plus augmente la certitude de la victoire de ceux qui combattent pour l'Eglise et pour la patrie. Un des premiers fruits de votre activité commune, Nous l'avons vu dans le renouvellement de ces étrennes, ouvertes par vos soins au début de chaque année, auxquelles les fidèles contribuent de toutes parts et que vous vous proposez, Nous le savons, de Nous offrir cette année encore. Nous le rappelons avec gratitude envers vous et envers tous les Belges.

Le second dessein que Nous souhaitons de voir couronner de succès, c'est votre attention digne de la plus grande approbation, de créer ensemble une caisse destinée à venir en aide aux besoins de vos confrères que l'âge et la faiblesse auront obligés de renoncer à écrire. Afin d'encourager selon Nos forces votre projet, plein de justice et de charité, il Nous plaît d'y apporter notre contribution : c'est pourquoi Nous avons chargé Notre Nonce de vous remettre, cher Fils, une somme de mille francs que nous destinons à cette caisse. Entre temps Nous vous accordons avec amour, cher Fils, en témoignage de Notre bienveillance, à vous et à tous les journalistes catholiques, Notre bénédiction apostoliques.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 3 décembre de l'année 1901, la vingt-quatrième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII PAPE.

LA BASILIQUE DE SAINTE-CECILE AU TRANSTEVERE.

(De *L'Univers*)

LE peuple romain a appris avec une véritable joie que la basilique de Sainte-Cécile est enfin rendue à sa dévotion, après une fort belle restauration.

Cette restauration est due tout entière à l'initiative de S. Em. le cardinal Rampolla.

Depuis plus de deux ans, c'est vers la basilique transtévérine que l'éminent secrétaire d'Etat de Léon XIII a dirigé presque toutes ses promenades. Le plaisir si délicat des fouilles archéologiques, la satisfaction de voir réaliser sous ses yeux une savante et artistique restauration, tels furent en ces derniers temps si troublés les seuls délassements de cette âme noble, où l'histoire ne saura ce qu'elle doit le plus admirer : la pitié de ce « saint Louis de Gonzague du Sacré-Collège » comme on le nomme ici ; ou le dévouement inlassable qui rive ce bon serviteur aux côtés de Léon XIII avec la plus entière abnégation de sa propre personnalité ; ou l'intelligence de ce savant théologien et diplomate que le suffrage de quinze cardinaux désignait il y a vingt ans au choix du Souverain Pontife. Les rares loisirs d'une vie écrasée sous le partage des plus lourdes responsabilités, l'éminent secrétaire d'Etat les consacre à des travaux d'érudition qu'admirent les archéolo-

gues de profession ; il suffit de rappeler ses Mémoires sur les reliques des Machabées à Saint-Pierre aux Liens, sur les nouveaux « Itinéraires des cimetières chrétiens » et les actes de sainte Martine. La restauration qui vient de s'achever à Sainte-Cécile est une nouvelle contribution à ces doctes travaux.

Nous n'avons pas à nous excuser près de nos lecteurs de cette digression : dans la « famille » de l'*Univers*, on connaît, on respecte, on admire le pieux et dévoué cardinal Rampolla. On y sait ce qu'il faut penser, ce qu'il faut ressentir lorsque parviennent les échos de ces calomnies, plus imbéciles encore que méchantes, contre l'éminent secrétaire d'Etat de Léon XIII. On ne trouvera pas mauvais qu'une fois en passant nous disions ce que nous éprouvons de vénération pour ce prince de l'Eglise.

* * *

L'œuvre de la restauration de Sainte-Cécile est surtout importante par les travaux nouveaux qui furent exécutés et qui permettront désormais d'admirer les souterrains, la nouvelle crypte avec la délicieuse statue d'Aureli, enfin le Martyrium ou chambre sépulcrale des martyrs.

Dès les premiers travaux on découvrit sous le pavement de l'église actuelle les traces évidentes de la basilique primitive, puis les restes de constructions profanes antérieures, datant de l'empire et même de l'époque de Sylla. Des souterrains bien aménagés permettront

aux visiteurs de parcourir ces précieux vestiges de l'antiquité. D'après l'opinion commune des archéologues, on se trouve en présence d'une maison romaine, qui ne peut être que celles des Valériens, où la jeune Cecilia entra le soir de ses noces. C'est ici que le ciel entendit les harmonieuses supplications de son âme virginale, tandis que les instruments de musique célébraient selon l'usage l'entrée de la vierge dans la maison de son époux.

C'est entre ces murs que la patricienne apôtre convertit Valérien et Tiburce. C'est d'ici que les jeunes néophytes volèrent avec un enthousiasme conquérant au prétoire et au martyre ; c'est ici, dans ces thermes domestiques, que Cécile triompha d'abord des ardeurs meurtrières de ce *caldarium* surchauffé, puis reçut par trois fois les coups mal assurés du glaive, et ne mourut qu'après avoir converti et réconforté son entourage, au terme de la trêve qu'elle avait obtenue du Seigneur. C'est cette maison que l'évêque Urbain dédia aussitôt suivant les volontés de la martyre, au service de l'Eglise, et sur laquelle en 822 le Pape Pascal Ier érigea la basilique actuelle pour recevoir le corps de la sainte qu'il venait de retrouver dans sa crypte du cimetière de Calixte.

* * *

Sous la direction de M. Giovenale, on a commencé par abaisser le sol afin que la crypte soit un peu plus élevée. Trente-deux colonnettes soutiennent les voûtes,

richement décorées de mosaïques où se détachent sur un fond bleu, dans l'encadrement des ornements de stucs dorés, les palmes et les lis, les monogrammes et les croix gemmées, les anges et les séraphins, et les autres emblèmes symboliques des catacombes, cerfs, colombes et phénix.

Dans cette crypte, et en face de la chambre où reposent les glorieuses dépouilles, se dresse la nouvelle statue du sculpteur Aureli. La sainte est représentée debout ; elle est de grandeur naturelle ; le sculpteur a poussé le scrupule jusqu'à prendre les mesures exactes de la statue de Maderne. On sait que Maderne lui-même, pour sculpter son chef-d'œuvre de la sainte Cécile mourante, s'en était scrupuleusement rapporté au corps de la martyre, tel qu'il réapparut pendant plusieurs jours aux yeux émerveillés de ses fidèles Romains, lors des travaux exécutés par le cardinal Sfondrati en 1599.

Le sculpteur Aureli a merveilleusement rendu la pensée du cardinal Rampolla. C'est la sainte en prière : *' Cantantibus organis, Cæcilia virgo in corde suo decantabat dicens : Fiat Domine, cor meum et corpus meum immaculatum, et non confundar.* La vierge se dresse dans une attitude où tout respire la pureté. Le bras gauche est chastement replié sur la poitrine ; la main droite soutient le rouleau des Ecritures sur lequel on lit : *Erunt sicut angeli Dei.* La sainte planant au-dessus de tous les plaisirs terrestres, ne semble aspirer qu'au ciel, où ses yeux fixent l'époux qui depuis longtemps a ravi tout son cœur.

Enfin, dans le fond de la crypte et en face de cette statue, s'ouvre le « martyrium ». La paroi est couverte d'une mosaïque représentant l'apothéose de la sainte. Deux anges soutiennent dans les airs un médaillon où les artistes ont reproduit le célèbre portrait en style byzantin de la chambre de sainte Cécile au cimetière de Callixte. Au-dessous du médaillon, la *fenestrella confessionnis*, suivant le style byzantin, — une petite porte dont le double battant de marbre blanc est percé de multiples arcades, — laisse apercevoir les trois précieux sarcophages. Celui du milieu renferme le corps de sainte Cécile ; des deux autres l'un contient les reliques des saints Valérien, Tiburce et Maxime ; le second, celles des saints pontifes Lucius et Urbain.

Ajoutons, pour compléter la description de la nouvelle crypte, deux autres mosaïques représentant l'une sainte Cécile, saint Valérien et l'ange leur apportant les couronnes de lis et de roses ; l'autre, sainte Cécile en « orante » au milieu des saints Valérien et Tiburce portant la couronne du martyr. Deux petits sanctuaires, tout ornés de mosaïques, ont été dédiés à sainte Agathe et à sainte Agnès, la vierge romaine et la martyre sicilienne, compatriote du cardinal Rampolla.

Au-dessus de la porte qui conduit aux souterrains, une plaque de marbre porte l'inscription suivante :

Anno Iubilei MDCCCC
 Vicesimo Tertio Sacri Principatus
 Leonis PP. XIII
 Parietinas Præclaræ Domus
 In Qua
 Nobilissima Virgo Cæcilia
 Ab Impio Percussa Carnifice
 Christi Domini Martyr Est Consecrata
 Marianus Rampolla De Tindaro
 Pater Cardinalis A Negotiis Publicis
 Huius Basilicæ Presbyter
 Proprio Sumptu Refici
 Et Pietati Fidelium Patere Voluit
 Curagente
 Petro Crostarosa Cam. Apost. Clerico
 Ipsius Presb. card. Vicario

Dans la crypte une autre inscription en mosaïque
 répète à son tour :

In Honorem
 Beatæ Cœcilie Martyris Christi
 Marianus Rampolla de Tindaro
 Card. Presb. Hujus Tituli
 Eruderatis Vetustis Ædibus
 In Quibus Basilica
 Nomine Ipsius Sanctæ Martyris
 Primitus Adedicata Est
 Confessionem Renovavit
 Cryptamq. De Novo Construxit
 Et Pro Loci Dignitate Excoluit
 Anno Sacro Jubilæi MDCCCC

La basilique de sainte-Cécile a été ouverte au public
 le 21 novembre pour les premières vêpres de la fête.

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE MENSUELLE

Organe des intérêts religieux et nationaux
du Canada français

**Théologie — Philosophie — Jurisprudence — Histoire —
Lettres — Sciences — Arts — Questions actuelles**

 A première livraison de *La Nouvelle France*, déjà annoncée par la presse canadienne, paraîtra dès les premiers jours de l'année prochaine.

Chaque livraison de la revue contiendra, autant que possible : 1o un travail sur une question d'actualité, empruntée au domaine de la théologie, de la philosophie, de la sociologie ou de l'enseignement ; 2o une chronique romaine, non pas de simples nouvelles, mais d'un caractère critico-historique, par un écrivain de marque ; 3o une chronique de France, d'Angleterre et des États-Unis, à tour de rôle. Ces diverses chroniques seront l'œuvre de correspondants spéciaux ; 4o alternativement aussi, une chronique scientifique, une chronique littéraire et une chronique artistique ; 5o un bulletin méthodique de bibliographie.

Le reste du cadre sera rempli par des travaux d'histoire, (surtout du Canada), de littérature, de philologie, etc. Une fois l'an, la revue donnera une

chronique d'Espagne, de l'Amérique latine et d'autres pays.

Pour exécuter ce programme *La Nouvelle-France* s'est assuré le concours des meilleures plumes canadiennes-françaises. Elle compte parmi ses collaborateurs des laïques distingués, des membres éminents du clergé séculier et de tous les ordres religieux établis au Canada, ainsi que quelques étrangers d'élite s'intéressant à son œuvre.

Pour connaître le nombre des abonnés et fixer en conséquence le chiffre du tirage de notre publication, les directeurs de la *Nouvelle-France* prient instamment ceux qui n'ont pas encore souscrit à la revue, et qui auraient l'intention de le faire, d'envoyer le plus tôt possible à l'adresse ci-après, le montant de leur souscription. Le tirage devant être limité, les retardataires sont exposés à ne pouvoir se procurer la série complète.

La modicité du prix de l'abonnement, destiné à couvrir les seuls frais matériels de l'entreprise, enlèvera toute hésitation chez ceux qui n'auraient eu d'abord que la velléité de souscrire, et garantira dans l'avenir leur fidélité et leur régularité à acquitter leur abonnement.

Sommaire de la première livraison (janvier, 1902)

Lettre d'approbation de S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec. — Prospectus, par l'abbé Paul-Eugène Roy.

— Discours de Mgr Bégin au centenaire de Reims, avec une introduction par la rédaction. — Louis Joliet, par l'Honorable Thomas-C. Chapais. — La paroisse de Saint-Paul, monographie, par le T. R. P. Alexis, capucin. — Chronique scientifique, par l'abbé C.-Phil. Choquette. — Chronique romaine, par notre correspondant. — La presse et les livres, par M. Joseph-Félix Dumontier.

La Nouvelle-France paraîtra par livraisons de 48 pages in-quarto, formant à la fin de l'année un volume de près de 600 pages. Elle sera imprimée avec des caractères neufs sur papier vergé de bonne qualité.

Abonnement : Canada et Etats-Unis, \$ 1.00; étranger (union postale), (\$ 1.40).

Les communications relatives à la *rédaction* doivent être adressées au Directeur de *La Nouvelle-France*.

A l'Archevêché,

Québec.

Pour les *abonnements* et le *service de la revue*, on devra s'adresser au Gérant.

Monsieur J.-F. DUMONTIER.

Boîte-poste 63,

Québec.

BUREAU DE DIRECTION

L'abbé L. Lindsay, l'abbé V. Huard, l'abbé L.-A. Pâquet, l'abbé P. Eug. Roy, M. Ernest Gagnon, M. L.-A. Rivard, M. J.-F. Dumontier.

BIBLIOGRAPHIE

Actes Episcopaux

- MONTRÉAL**, 27 novembre 1901 — *Circulaire au clergé*.
 16 décembre 1901. — Lettre pastorale de Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.—*L'esprit du Siècle*.
 1o Etablissement des Sœurs de l'Espérance à Montréal.
 2o Examen des jeunes prêtres.
 3o Obligation de faire son testament.
 4o Offices liturgiques.
 5o Union Saint-Jean.
 6o Rapports financiers des fabriques.
 7o Sujets de sermons pour l'année 1902.
- QUEBEC**, 25 novembre 1901 — *Circulaire au clergé*.
 1o Conférences Ecclésiastiques.
 2o Examens annuels des jeunes prêtres.
 3o Assurances des édifices religieux.
 4o Reddition de comptes des marguilliers et des syndics.
 5o Obligations des membres des deux sections, diocésaine et provinciale, de la société d'une messe.
 6o Lettres contenant de l'argent à faire enregistrer.
- VALLEYFIELD**, 25 décembre 1901. — Lettre pastorale de Sa Grandeur Mgr J. M.Emard. — *La justice*. —
- TROIS-RIVIERES**, 27 décembre 1901. — *Circulaire au clergé*.
 1o Souhais du nouvel an.